

1998 :	10 mio
2007 :	80 mio
2015 :	140 mio
2022 :	?? mio

NON

au gouffre à millions

Stop au projet **Nouvel pour le MAH**

L'information la plus complète sur notre blog www.MAH-NON.ch

28 février

Entente Responsable - Liste citoyenne contre le gaspillage des deniers publics

OUI à la rénovation du Musée d'art et d'histoire (MAH) NON au projet Nouvel

Aux électrices et électeurs de la Ville de Genève

Le 28 février, vous voterez sur le projet Nouvel d'agrandissement du Musée d'art et d'histoire (MAH). Sachez que le choix que vous ferez ne sera :

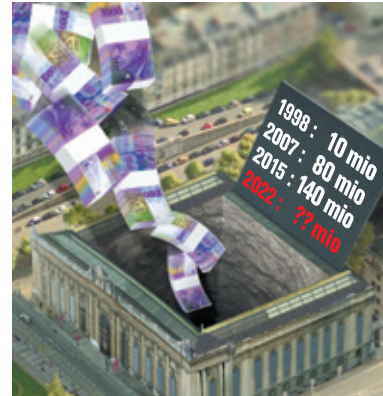
- ni un vote pour ou contre la culture,
- ni un vote gauche contre droite,
- ni un vote pour ou contre un musée.

Il s'agit de dire si vous acceptez :

- un projet imposé dans des conditions contestables et dont le budget est passé de 10 à 140 millions,
- un projet qui va entraîner des coûts bien supérieurs à ceux annoncés, alors que l'argent manque dans les caisses,
- un projet qui va faire fermer le MAH durant des années et engager ensuite 60 fonctionnaires... à vos frais,
- un projet qui permet à une fondation privée de largement piloter un musée public.

Nous exposons ci-après des faits, non des opinions. Visitez notre blog www.mah-non.ch pour davantage de détails.

- Le projet d'extension du Musée **n'a pas fait l'objet d'un concours**, mais d'un simple appel d'offres. Celui-ci portait seulement sur «la rénovation du Musée» estimée à 10 millions! (1)
- Un architecte postule pour **la rénovation du MAH à 10 millions** et il décroche en finalité **le mandat de rénovation et d'extension pour 140 millions!**
- Dans le monde entier, les projets d'extension de musées ont tous commencé par un **concours d'architecture**. A Genève, l'attribution du mandat d'architecte a procédé du **fait du prince** (détails sur notre blog). Jean Nouvel, architecte parisien, a été imposé par quelques employés de la Ville!
- Le **premier chiffrage** du projet Nouvel indiquait **un coût de 40 millions**; puis le coût estimé est passé à **80 millions**. Aujourd'hui, le budget voté par le Conseil municipal s'élève à **138,2 millions** (ce dernier chiffre figure dans le contrat passé avec M. Gandur en janvier 2016). C'est dire que ce **projet a été choisi sur la base d'un «prix d'appel» irréaliste**, et qu'une fois le mandat acquis, les estimations ont été progressivement revues à la hausse!
- Le **coût augmente** mais les surfaces prévues ont **diminué**: le projet Nouvel version 1 (largement irréaliste et illégal avec sa surélévation spectaculaire et qui a dû être sérieusement raboté et aplati) offrait 3849 m² de surfaces d'exposition supplémentaires; la version 2 largement modifiée n'offre plus que 3370 m² de surfaces d'exposition supplémentaires (2). Le coût budgété, lui, passe donc de 80 à 138,2 millions. **Plus petit et nettement plus cher!**



Le Musée d'art et d'histoire
www.MAH-NON.ch

Le blog qui fait le buzz! Ce qu'on ne vous dit pas sur le MAH, le projet Jean Nouvel et son budget de **140 millions**.

Votez NON le 28 février!
Liste «Entente Responsable»

MAH-NON

Votez NON le 28 février

- Une des grandes différences entre la version 1 et la version 2 c'est donc la suppression de la surélévation qui promettait un « restaurant panoramique sur le toit ». Pourtant l'image correspondante (qui fait rêver...) circule toujours. Il importe donc que le citoyen sache que le **restaurant prévu au dernier étage n'offrira pas de vue sur la rade**, c'est impossible en raison de l'absence de décrochage autorisé par rapport au gabarit existant.
- Le budget actuel **n'est pas réaliste** et très sous-estimé, d'au moins 30 %. Le coût de la restauration du bâtiment historique est budgété à TTC 600.- fr./m³ et à TTC 850.- fr./m³ pour l'extension (voir PR 1073 pp.54-55). Tout architecte est en mesure de constater que c'est **largement sous-estimé**. Des **dépassements budgétaires** sont donc **programmés**. Si vous connaissez un architecte ou un ingénieur, interrogez-le...
- **L'architecte bling-bling Jean Nouvel** est désormais **réputé**, à 70 ans passés, pour sa créativité, son ego largement dimensionné, son mépris des chiffres et des budgets. Internet est une source d'information riche à ce propos. Mentionnons seulement la Philharmonie de Paris: le budget de 110 millions a été dépassé de 277 millions d'euros, et pour les **gares du CEVA** en cours de construction il est actuellement question d'un **dépassement prévisionnel de 50 millions** selon la *Tribune de Genève* (3).
- Le projet Nouvel est aussi **une affaire de gros sous**: les honoraires des mandataires techniques sont budgétés à 19 millions actuellement (p. 57 du PR 1073) (4). S'il est incontestable que tout travail mérite salaire, un conflit d'intérêts est évident et problématique: **plus la construction coûtera cher plus les honoraires augmenteront** puisqu'ils sont calculés en pourcentage du coût.
- Le projet Nouvel est-il la seule solution pour agrandir le Musée? Non seulement ce n'est **pas la seule solution mais c'est la plus compliquée et la plus chère!** Il n'était pas indispensable de construire au cœur du Musée, ce qui impose la **fermeture de celui-ci pour 6 ans au moins! Quel gaspillage!** Les **études alternatives** ont mis en évidence la possibilité de s'étendre sous la cour du Musée, la cour des Casemates, dans le bâtiment de la HEAD (prévu à l'origine pour cela) ou encore de construire dans la butte de l'Observatoire en réalisant enfin la liaison entre le Musée et le rond-point de Rive. Ces diverses variantes représentent un **potentiel constructible cumulé de 16096 m² – réalisable par étapes** – à comparer avec le gain global nettement inférieur de 5765 m² proposé par le projet Nouvel (2).
- **Que se passera-t-il pendant la fermeture du Musée?** La Ville n'a donné aucune indication quant à l'affectation des collaborateurs qui ne seront bien évidemment pas licenciés. Et le **coût de la masse salariale pendant 6 ans n'est pas inclus dans le budget de la réalisation!** ▶▶

« La Ville de Genève est endettée, sabre dans les prestations à la culture, mais finance un temple du bling-bling architectural. »

Votez NON le 28 février!

**« 140 millions !
Le projet le plus important de tous les
temps pour la Ville de Genève ! Et même
pas un concours d'architecture ! »**

- Le contrat entre le Conseil administratif et M. Gandur (5) : en résumé (détails sur notre blog), M. Gandur apporte 40 millions de francs, en échange de quoi la Ville s'engage à exposer et entretenir ses collections, et à faire figurer sa Fondation sur tout le matériel de communication du Musée. Une partie des surfaces nouvelles construites lui sont réservées en exclusivité (1500 à 2000 m²). Il s'agit donc d'un contrat commercial! **En réalité, la Fondation Gandur construit son musée privé à l'intérieur du MAH, et pendant 99 ans elle ne participera pas aux frais de fonctionnement!**
- La Fondation Gandur se réserve près de 60 % des nouvelles surfaces. **Il ne reste pas grand-chose pour les « trésors dormants » du Musée lui-même!** D'autant plus qu'il faut également loger le Musée de l'horlogerie.
- **Qui paie si le budget de construction est dépassé? Les contribuables de la Ville exclusivement!** Il faudra y penser en lisant la question soumise à votation qui a été soigneusement formatée par la Ville de la façon suivante : Acceptez-vous « la restauration et l'agrandissement du Musée... pour un montant net de 63 921 500 » ? Il n'y a en effet aucune garantie que ce montant sera respecté! Le nouveau Musée agrandi connaîtra une **augmentation des frais de fonctionnement** estimée par la Ville (PR 1073 p. 57) de **7 millions par an (60 nouveaux postes de travail)**. A Lyon, l'association des contribuables estime que le Musée des Confluences a généré 18 % d'impôts supplémentaires!
- Où la Ville de Genève trouve-t-elle l'argent pour financer sa part? Par **augmentation de la dette**. L'endettement de la Ville de Genève, 2 milliards actuellement, augmentera donc pour l'entier du coût de la part publique à la réalisation.
- Comment justifier cet **investissement mégalo** au moment où **la Ville réduit les prestations sociales et les subventions en faveur de la culture?** Où est la logique? Et si le coût explose, sur le dos de qui seront faites les prochaines économies?
- «Le temps presse»? En réalité, si vous votez oui, **le chantier ne pourra même pas démarrer!** Deux recours sont pendants devant les tribunaux, et rendent pour l'instant impossible l'ouverture du chantier. Il faut compter avec encore **deux ans de procédure (estimation) et la possibilité d'une annulation de l'autorisation de construire!**
- Sur quoi portent les recours? Notamment sur une « pirouette juridique » du Conseil d'Etat qui a classé le bâtiment en « l'état futur », c'est-à-dire en incluant dans le classement le projet Jean Nouvel non encore réalisé/réalisable. Chacun appréciera cet artifice juridique!
- **Que se passera-t-il en cas de NON au projet Nouvel?** Des dispositions seront prises pour la restauration du bâtiment actuel (le dossier existe), un concours sera enfin organisé pour dégager les meilleures options par rapport aux diverses possibilités d'extension voisines, une discussion s'engagera entre la Ville et l'Etat pour la restitution prévue du bâtiment de la HEAD... et comme au **Musée d'ethnographie: le peuple a refusé un mauvais projet** et une **solution meilleure et moins coûteuse** a été trouvée et réalisée dans des **délais raisonnables!** ■